

LOCATION BUREAU EQUIPE

FORFAIT

- La mise à disposition d'un bureau équipé
- L'utilisation de notre adresse pour votre domiciliation d'adresse postale et/ou de siège social
- La gestion de votre courrier entrant et sortant
- L'accueil physique de vos visiteurs et l'accueil téléphonique personnalisé du lundi au vendredi de 8h30 à 19h00
- L'accès à votre bureau 24h/24 – 7j/7
- La mise à disposition d'un numéro de téléphone spécialisé (SDA) et d'un poste téléphonique
- La tenue informatique du fichier de vos correspondants
- La prise en charge de vos messages 50 heures par semaine avec réception des 100 premiers appels du mois, ou transfert sur un numéro extérieur (coût des unités téléphoniques à votre charge)
- Carte privilège :
 - Une journée par mois d'utilisation d'un bureau dans l'un des BURO Club du réseau national
 - Une journée par mois d'utilisation d'une salle de réunion dans l'un des BURO Club Toulousain
- La mise à disposition des salons d'accueil, de la cafétéria et de l'espace détente
- La mise à disposition d'une ligne fax partagée
- Le ménage et la maintenance de votre bureau
- Les charges privatives telles qu'électricité, chauffage, climatisation, eau...
- Les taxes de bureaux, foncières, voirie, etc.

PRESTATIONS A LA CARTE

- L'affranchissement de tous vos courriers et colis (*lettre suivie, lettre en nombre, lettre à l'international, lettre recommandée simple ou avec accusé de réception, Colissimo, Chronopost*)
- La réception de vos appels au-delà des 100 premiers : 1,25 € HT l'unité
- Le transfert de vos appels vers un autre numéro
- La transmission de vos messages par téléphone pendant les horaires d'ouverture du centre d'affaires, par télécopie ou par mail
- L'accès aux équipements bureautiques (photocopieur, imprimante laser couleur, télécopieur)
- L'accès aux services de secrétariat
- L'accès à un bureau ponctuel et location de salle de réunion dans tous les BURO Club du réseau national
- L'accès à la visioconférence (sur notre site BURO Club Toulouse Centre)

CONDITIONS 'ABONNEMENT

- Contrat de prestations de services d'un an

DEPÔT DE GARANTIE

- 2 mois d'abonnement HT si les paiements sont effectués par prélèvement automatique
- 3 mois d'abonnement HT pour tout autre mode de règlement

